

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal de Caouënnec-Lanvézéac s'est réuni le lundi 2 septembre 2019 à 20 heures, sous la présidence de M Jean-François Le Guével, Maire.
M Henri Bodiou est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : MM LE GUEVEL, MME LE GRAVET-DAVAÏ, M BODIOU, MME LE PERF, MM LE CAËR, LE ROLLAND, LOISEL, DAVAÏ, LE NABOUR, MMES GUERN, MEUDIC, MM LERAY, DECHERON, LE DÛ, LE CAROU.

1/ Avenant au marché pour l'aménagement du pourtour de l'église

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'avenant concernant le marché d'aménagement du pourtour de l'église d'un montant de 7 728 € HT (9 273,60 € TTC), soit plus de 5% du marché initial d'un montant de 70 982 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour et 2 abstentions :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant concernant le marché d'aménagement du pourtour de l'église d'un montant de 7 728 € HT (9 273,60 € TTC).

DIT que la somme sera inscrite au budget 2019.

2/ Décisions modificatives

DM n° 5 : Grillage cimetière

Suite au second devis reçu pour le grillage du cimetière, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative d'un montant de 806,64 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019 :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	2116	117	Cimetières	807,00
042	722		PRODUCTION IMMOBILISEE (TRAVAUX EN REGIE)	807,00
Total				1 614,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
020	020	OPFI	Dépenses imprévues	-807,00
77	7788		Autres produits exceptionnels	-807,00
Total				-1 614,00

DM n° 6 : Aménagement du pourtour de l'église

Suite à l'avenant reçu pour les travaux d'aménagement du pourtour de l'église, d'un montant de 9 273,60 € TTC, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019 :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2315	110	INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQUES	5 000,00
Total				5 000,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
020	020	OPFI	Dépenses imprévues	-5 000,00
Total				-5 000,00

3/ Demande de subvention piégeur de choucas

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande de subvention déposée par Monsieur Jézéquel Jean-Hervé, piégeur de choucas agréé sous le n° 22 P 1498, domicilié 15 impasse Saint-Dogmael à Rospez, pour les diverses interventions qu'il a réalisées sur la commune au cours de l'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour et 2 abstentions :

DECIDE d'allouer à Monsieur Jézéquel Jean-Hervé, dans le cadre de ses interventions de piégeage de choucas sur la commune, la somme de 80 €.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 du budget communal 2019, la délibération du 11 mars 2019 ayant prévu une somme de 580 €, à la ligne « divers en réserve » et que la somme sera directement versée sur le compte bancaire de Monsieur Jézéquel Jean-Hervé.

4/ Questions diverses

- Délimitation du domaine communal

Suite à la demande du propriétaire de la parcelle cadastrée 966 et 1362 section B, jouxtant un chemin communal, le Conseil Municipal dit que, dans la mesure où il s'agit du domaine public, la commune ne participe pas aux frais d'intervention du géomètre pour le bornage d'une parcelle privée.

- Présentation du rapport d'activité 2018 de LTC

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le rapport d'activité 2018 de LTC sera présenté le mercredi 2 octobre 2019 à partir de 18h au siège de LTC (grand amphithéâtre). La présentation du rapport sera suivie d'un repas (sur inscription).

- Prochain CM

Le 23/09/2019 à 20h. Cette séance précédée sera d'une réunion avec la SEM concernant le futur lotissement à 19h.

La séance est levée à 20h55.